



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Réunion restreinte

Animateur : M. PAREUX

PV du 20 février 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



CHAMPIONNAT FUTSAL

Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

FMI NON PARVENUE DU 16/02/2024

Match n° 26849568 * PIMENT NOIR 1 / MNVDB FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Match n° 26849582 du 26/02/2024 – BVE FUTSAL 3 / MNVDB FC 1

Demande de BVE FUTSAL de changement de date via Footclubs pour jouer le mercredi 28/02/2024 à 21h.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Le tirage du tour de cadrage aura lieu le : 27 février 2024 à 11h00 au District.

Le tour de cadrage se déroulera dans la semaine du : 25/03/2024 au 31/03/2024

Les quarts de finale se dérouleront dans la semaine du : 08/04/2024 au 14/04/2024

Les demi-finales sont prévues dans la semaine du : 06/05/2024 au 12/05/2024

FMI NON PARVENUE DU 16/02/2024

Match n° 27696414 * BOUSSY-QUINCY FC 1 / MEDEMA AIDE 1

Lecture du courriel de BOUSSY-QUINCY FC.

Lecture du courriel de MEDEMA AIDE.

Lecture du rapport et du courriel de l'arbitre. Remerciements.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.



Match n° 27696412 du 17/02/2024 – CROSNE FUTSAL 1 / ULIS FUTSAL 1

Courriel des ULIS FUTSAL en date du 15 février 2024, nous informant du forfait avisé de son équipe pour cette rencontre.

L'équipe de CROSNE FUTSAL 1 est qualifiée pour le prochain tour.

Prochaine réunion le mardi 27 février 2024